



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25415>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 24-25415

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Aix-Marseille-Provence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20005480700017

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=507954&orgAcronyme=t5y>

Identifiant interne de la consultation : 73240037

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la Commande Publique - Service des marchés

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Non concerné
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années Les travaux les plus importants sont appuyés d'attestations de bonne exécution. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Certificat de qualification professionnelle établi par des organismes

indépendants : Qualifelec avec indice ME3 en maintenance et entretien au minimum et indice TN3 en travaux neuf minimum ou équivalent

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 29/03/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : POLE VOIRIE

Critères d'attribution : Prix : 70 % Valeur Technique : 25 % Sous-critère technique 1 : Adéquation des moyens matériels et humains mis en oeuvre pour l'exécution des prestations G2 et prestations G3 : 30 % Sous-critère technique 2 : Pertinence de la gestion et du suivi de la maintenance et des demandes d'intervention (prestations G2) : 30 % Sous-critère technique 3 : Pertinence des fonctionnalités de la plateforme de gestion interactive de l'éclairage (plateforme WEB) : 40 % Valeur Environnementale : 5 % Sous-critère environnemental 1 : Organisation de la gestion des déchets de chantier : 50 % Sous-critère environnemental 2 : Description du processus de recyclage des lampes : 50 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'entretien et de prestations diverses concernant le réseau d'éclairage public de la voirie sous compétence métropolitaine sur le territoire communal de la Ville de la Ciotat

Code CPV principal - Descripteur principal : 45316110

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet l'exploitation partielle, la surveillance, l'exécution des travaux de maintenance, de rénovation, de création et d'extension de l'ensemble des équipements d'éclairage des voies publiques de compétence métropolitaine sur le territoire de la commune de La Ciotat

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de La Ciotat

Valeur estimée (H.T.) : 1000000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. L'accord-cadre fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre débute à la notification et se termine le 31 décembre 2025. Le présent accord-cadre n'est pas reconductible. Délais d'exécution : Les délais d'exécution des prestations sont précisés à l'article 2.2 du CCAP. La visite n'est pas obligatoire toutefois, le Titulaire ne pourra se prévaloir d'une méconnaissance du site pour justifier une mauvaise exécution ou une inexécution. Le Titulaire est réputé avoir une parfaite connaissance du lieu d'exécution des prestations. Le montant estimatif du marché est de 1 000 000 euro(s) HT par an. L'accord-cadre est passé pour un montant minimum annuel de cinquante mille euros hors taxe (50 000,00 euros HT) et un montant maximum annuel d'un million d'euros hors taxe (1 200 000,00 euros HT). Dossier de consultation disponible via <https://marchespublics.ampmetropole.fr>. Le candidat retirant ce dossier doit fournir une adresse mail valide et consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à

la consultation : cf. Article XX du Règlement de la consultation. Informations sur les recours : le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/02/2024